

Publié le : 03.09.2010

Le dispositif anti-grêle soupçonné dans la sécheresse en Chalosse

L'été 2010 aura été très sec dans le département, comme d'ailleurs dans toute la région. Et encore une fois, la Chalosse est touchée par cette sécheresse, avec un déficit hydrique de plus de 50 %.

Déficit qui atteint même les 80 % dans certaines zones du nord des Landes.

Dans la Chalosse peu irriguée, les cultures ont donc cruellement manqué d'eau, laissant les agriculteurs dans le désarroi. Parmi eux, certains se posent des questions sur ces orages qui semblent éviter la région et sur l'éventuelle responsabilité des émetteurs d'iode d'argent (notre photo). Des interrogations qui reviennent régulièrement à l'ordre du jour en année sèche, dans les départements qui utilisent le dispositif anti-grêle.

Un dispositif pour diminuer la taille des grêlons

Pour rappel, l'objectif de ces émetteurs est de limiter artificiellement la croissance des grêlons. Le principe est d'envoyer dans l'atmosphère, 4 heures avant un orage de grêle annoncé par Météo France, de l'iode d'argent. Cette opération permet d'augmenter le nombre de supports (noyaux glaçogènes) pour les cristaux de glace à l'origine des grêlons. Ainsi, il y aura de nombreux grêlons de faible taille, plutôt que quelques grêlons de taille importante et destructeurs. En tombant, les petits grêlons fondent en partie pour arriver finalement au sol sous forme de pluie ou de grésil.

Selon les sceptiques du dispositif, ce dernier détourne les nuages ou les assèche, de sorte que les orages ne déversent que rarement leurs précipitations sur les zones où les émetteurs sont nombreux (comme en Chalosse). Ils ont aussi observé que le vent se lève 2 heures après l'allumage des générateurs, dissipant les nuages et qu'à la suite de chaque allumage il n'y a pas de pluie. Certaines études prouveraient l'inefficacité des générateurs, ainsi que leurs conséquences négatives sur la pluviométrie.

De son côté, l'Adelfa (Association pour la lutte des fléaux atmosphériques), qui gère les émetteurs, affirme que cette méthode utilisée depuis 60 ans dans le monde entier ne peut en aucun cas réduire les précipitations. « Au contraire, l'ensemencement des orages augmente de 15 % leur pluviométrie » affirme Yvan Lemoine de l'Adelfa. Il en veut pour preuve la sécheresse qui sévit depuis le début de l'été, « alors que nous n'avons pas allumé les émetteurs depuis le 20 juillet. L'an dernier, il y avait suffisamment de pluie alors qu'ils ont fonctionné quinze fois, contre seulement neuf fois cette année ». Il fait aussi remarquer que les orages suivent les vents dominants et que ceux-ci ne passaient pas sur la Chalosse. « Il suffit de regarder la carte des vents ».

De son côté Météo France met en avant le caractère très aléatoire des orages et un contexte ne favorisant pas cette année les orages apporteurs de pluie, avec une absence d'humidité dans l'air et une haute pression.

Face à ces constats contradictoires, il semble important de mettre autour de la table des scientifiques et experts de tous horizons et neutres vis-à-vis de l'Anelfa. L'objectif étant de mieux comprendre les situations de sécheresses et le rôle des générateurs. La FDSEA abordera ce sujet lors de son conseil d'administration de ce jour.

Dominique Maurel



© Anelfa



Agrivision

Faites le choix de la performance !

JOHN DEERE

